

Cenon

le Parc Palmer-Tranchere et
le Parc du Cypressat



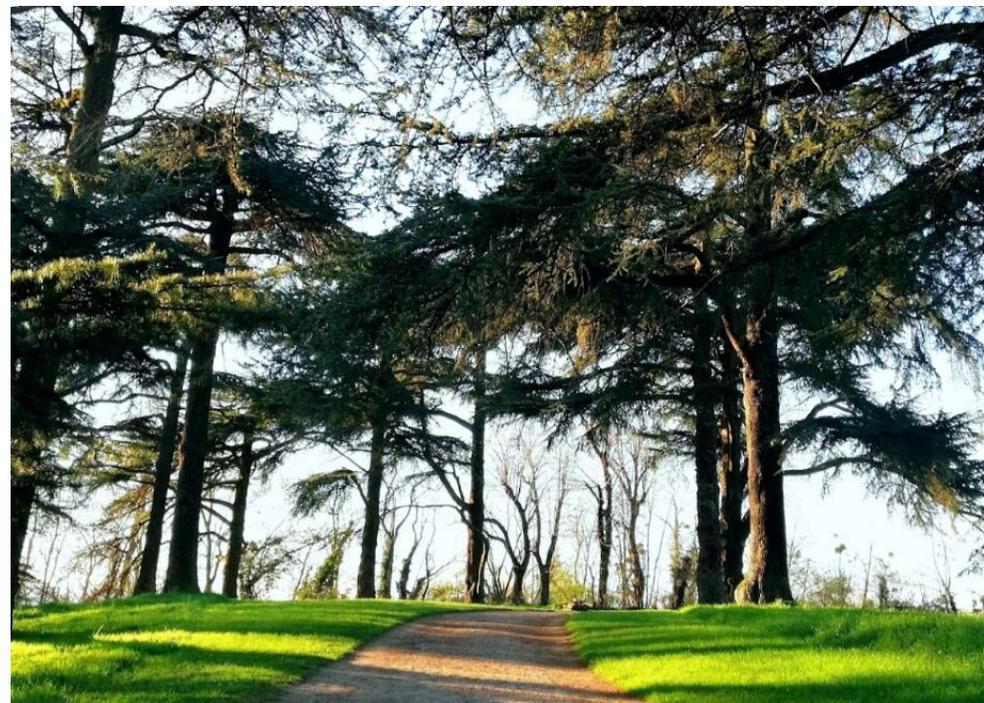
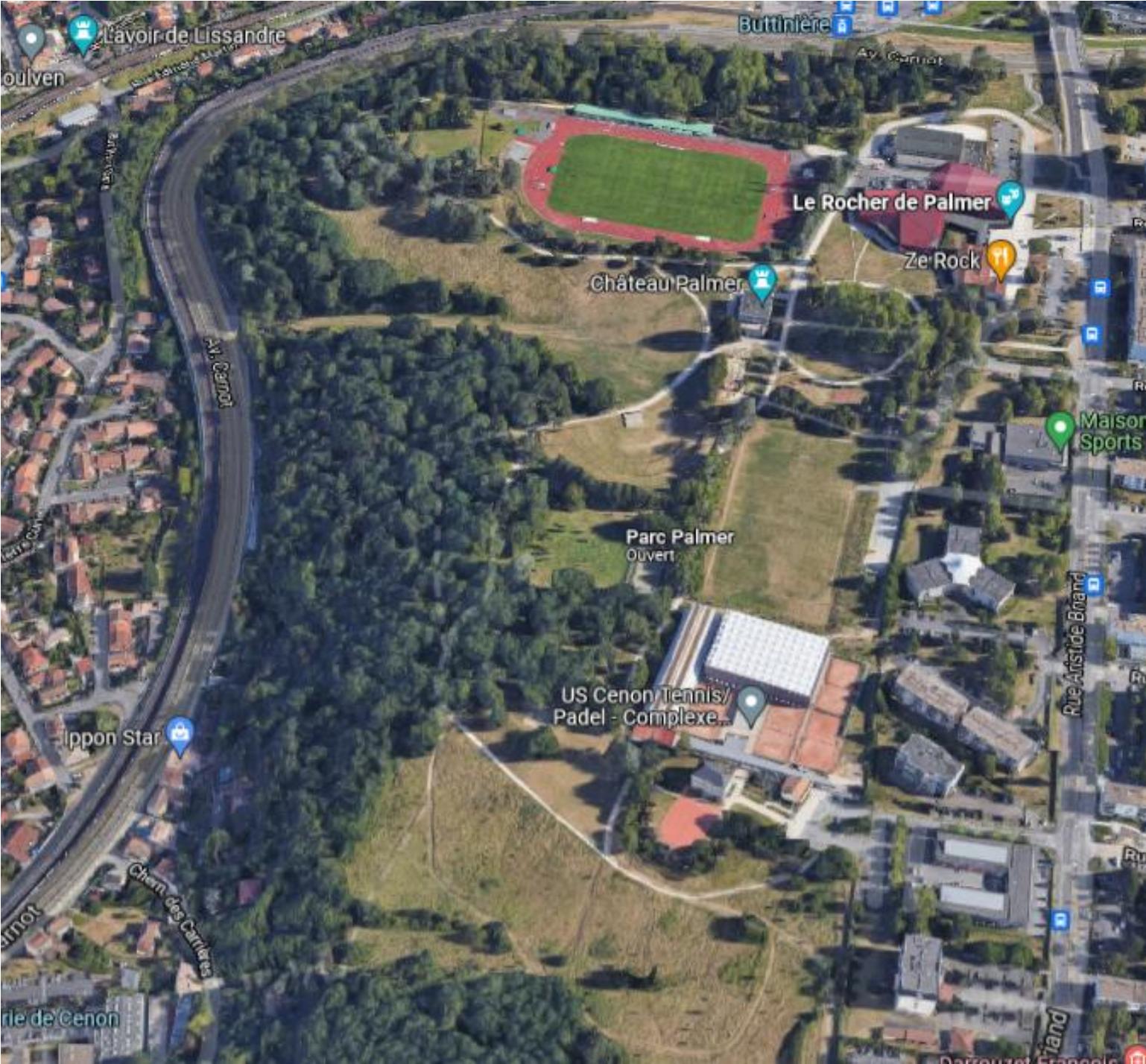
Contexte géographique

- ▶ Cenon, ville de 25 000 habitants de la métropole Bordelaise, Rive droite,
- ▶ Le Parc Palmer-Tranchere et le parc du cypressat sont sur les coteaux, séparant la ville en deux, le bas et le haut Cenon
- ▶ Ils surplombent le territoire bordelais et offrent de nombreux panoramas
- ▶ Une équipe de 25 jardiniers

Parc Palmer-Tranchere :



- ▶ 25ha de parc
- ▶ Mélange de vallonnements de prairies et d'espaces boisés,
- ▶ Beaucoup de chênes, de pins, de tilleuls
- ▶ Accueillant en son sein des espaces sportifs, un château, le Rocher de Palmer et un aire de jeu

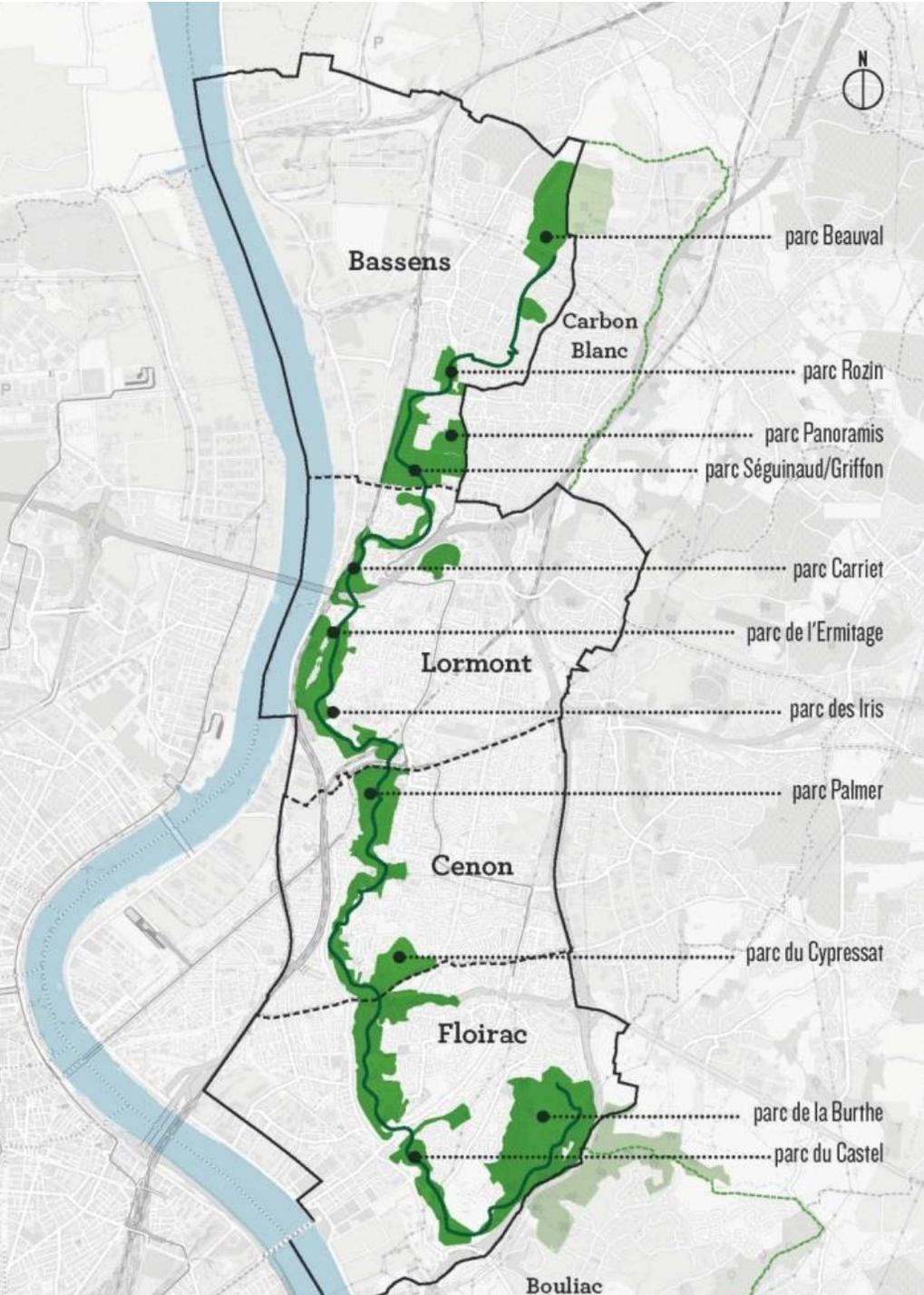


Parc du Cypressat :



- ▶ 17ha de parc
- ▶ Espace privé jusqu'en 2010
- ▶ 1200 arbres répertoriés
- ▶ Refuge LPO
- ▶ le Prix Départemental du Paysage en 2019
- ▶ Le cyprès, essence méditerranéenne, y tient une place d'honneur





LES PARCS DES COTEAUX

- ▶ Les Parcs s'intègrent dans une continuité paysagère de parcs,
- ▶ 400ha de parc dont 250ha de public

Le Grand Projet des Villes Rive Droite

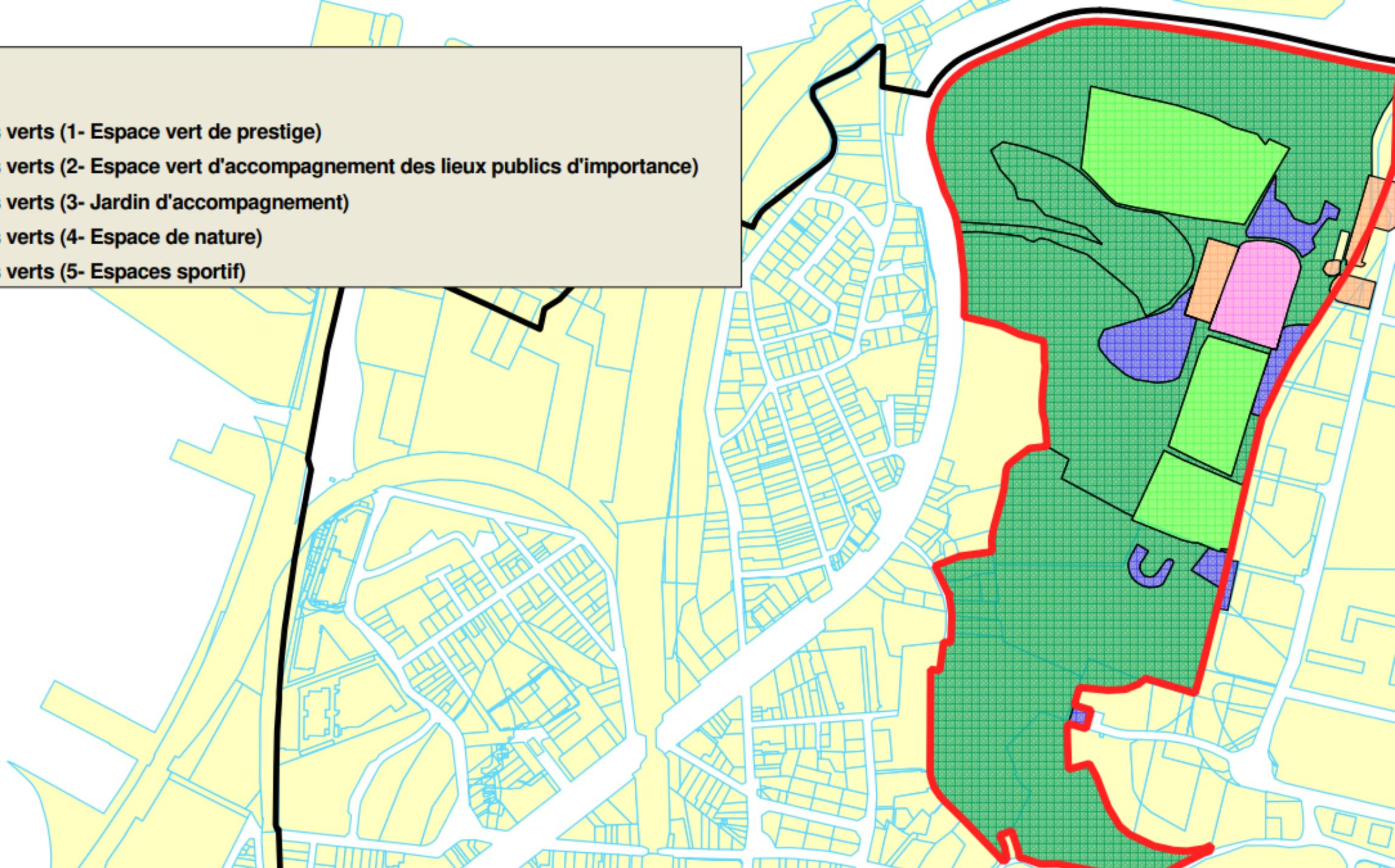
- ▶ Le GPV de la métropole bordelaise
- ▶ Une Volonté commune des élus, techniciens et jardiniers des 4 communes (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) de créer une méthode de travail commune sur la gestion des parcs → Le **parcLAB** pour « Laboratoire du parc des Coteaux »
- ▶ Plan de gestion à l'échelle du parc des Coteaux « La Sagesse des Jardiniers »
 - ▶ Un outil d'amélioration de la gestion
 - ▶ La formation des jardiniers, élus, techniciens et pédagogie des usagers
 - ▶ Un outil de communication

Gestion différenciée des Parcs

- ▶ Décomposition des parcs en différents espaces :
 - ▶ Espace naturel (sous bois, prairie)
 - ▶ Espace Prestige (massif du château palmer)
 - ▶ Espace d'usage (pelouse du château, allée principale du cypressat)
- ▶ Définir des entretiens en fonction du type d'espace
 - ▶ Nombre et fréquence des tontes
 - ▶ Plantations d'annuelles et de vivaces
 - ▶ Fauche tardive/ écopaturage
 - ▶ Aucune action

Légende :

- Espaces verts (1- Espace vert de prestige)
- Espaces verts (2- Espace vert d'accompagnement des lieux publics d'importance)
- Espaces verts (3- Jardin d'accompagnement)
- Espaces verts (4- Espace de nature)
- Espaces verts (5- Espaces sportif)



Fiches Actions

- ▶ Réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble des parcs et boisements publics
 - ▶ 250 ha
 - ▶ Étude de 13 mois (faune/flore, patrimoine arboré, usages, pédologique...)
- ▶ Avoir un état des lieux → définir des Fiches actions
 - ▶ Objectif simple, compréhensible par tous, à mettre en place sur les années à venir

FICHE entretien

- ▶ Des actions à mener de façon pérenne sur les parcs
 - ▶ Broyage sur place
 - ▶ Fauche tardive
 - ▶ Evolution naturelle des boisements
 - ▶ Création et entretien des lisières
 - ▶ Création de clairières

Description générale

À défaut de pouvoir mettre en œuvre l'action TE2, ou en complément, l'entretien des prairies semi-naturelles pourra être réalisé par broyage/tonte de la végétation en conservant systématiquement des zones refuges.

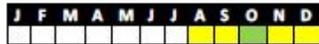
Milieux cibles

Prairies semi-naturelles (environ 5 ha)

Résultat attendu :

Maintien des prairies

Période d'intervention :



Périodicité :

Annuelle

Moyens/matériels :

Tondobroyeur, gyrobroyeur



Cahier des charges :

- 1- Délimitation de placettes à broyer (6 à 8 placettes possible)
- 2- Définition du planning de broyage (conserver annuellement une placette non broyée)
- 3- Broyage automnal (hauteur de coupe à 20 cm minimum). Un broyage centrifuge est préférable afin de limiter l'impact sur la petite faune

Précautions particulières :

- Conserver systématiquement des placettes non broyées qui serviront de zones refuges pour la faune
- Broyage automnal afin de limiter l'impact sur l'écosystème
- Broyage centrifuge pour éviter de piéger les animaux

Estimation du coût :

300 €TTC/an

Indicateurs d'évaluation de l'efficacité de l'action :

🦋 suivi floristique, suivi des papillons de jour

Opérateur :

Entreprise d'espaces verts, jardiniers

Description générale

Afin de garantir la présence d'eau libre tout au long de l'année, favorisant ainsi la faune aquatique, un surcreusement partiel du bassin peut être envisagé. Cette opération consiste à creuser une dépression d'environ au centre du bassin.

Espèces cibles

Amphibiens et odonates

Résultat attendu :

Amélioration des potentialités écologiques des points d'eau

Période d'intervention :**Périodicité :**

Les aménagements devront être contrôlés annuellement

Moyens/matériels :

Pelle-mécanique, tracteur et remorque

**Cahier des charges :**

- 1- Délimiter la zone d'intervention
- 2- A l'aide d'une pelle mécanique, creuser un trou de 2 à 4 m² au centre du bassin d'une profondeur de 50 cm à 1 mètre avec des pentes douces.
- 3- Exporter la terre extraite (déchetterie ou utilisation pour remblai)

Précautions particulières :

La taille et la profondeur du surcreusement peuvent varier, l'objectif principal étant de garantir la présence d'eau libre à l'année.

Estimation du coût :

250 € TTC + coût éventuel pour l'évacuation

Indicateurs d'évaluation de l'efficacité de l'action :

👉 suivi amphibiens et odonates

Opérateur :

Entreprise de travaux agricoles

FICHE action unique

- ▶ Actions ponctuelles qui seront bénéfiques pour les milieux
 - ▶ Aménagement de mare et bassin

Les différentes gestions différenciées sur les Parcs

- ▶ Écopaturage en transhumance à travers les parcs des coteaux





- ▶ Tontes localisées (création de cheminements, placettes afin de limiter la tonte sur l'ensemble du site)
- ▶ Fauche tardive (fin aout) pour permettre la nidification des oiseaux et les fleurs pour les insectes pollinisateurs



- ▶ Lorsque nous avons des arbres morts, nous laissons les troncs sur places afin de laisser des abris aux insectes (tronc couché, tronc debout sur 5 ou 6 mètres quand cela est possible)
- ▶ Lutte contre le laurier par secteur
- ▶ Protection Platanes de palmer

Formation maitre Jardinier

- ▶ 126 heures de formation qualifiante pour apprendre à accompagner la biodiversité
- ▶ La formation « maître jardinier » se déroule par tranche de trois fois deux jours / an, durant trois ans.
- ▶ le vivant (végétal, sol, biodiversité, etc.), les pratiques raisonnées du jardinage, la transmission, etc.
- ▶ 2 sessions 2018 et 2020

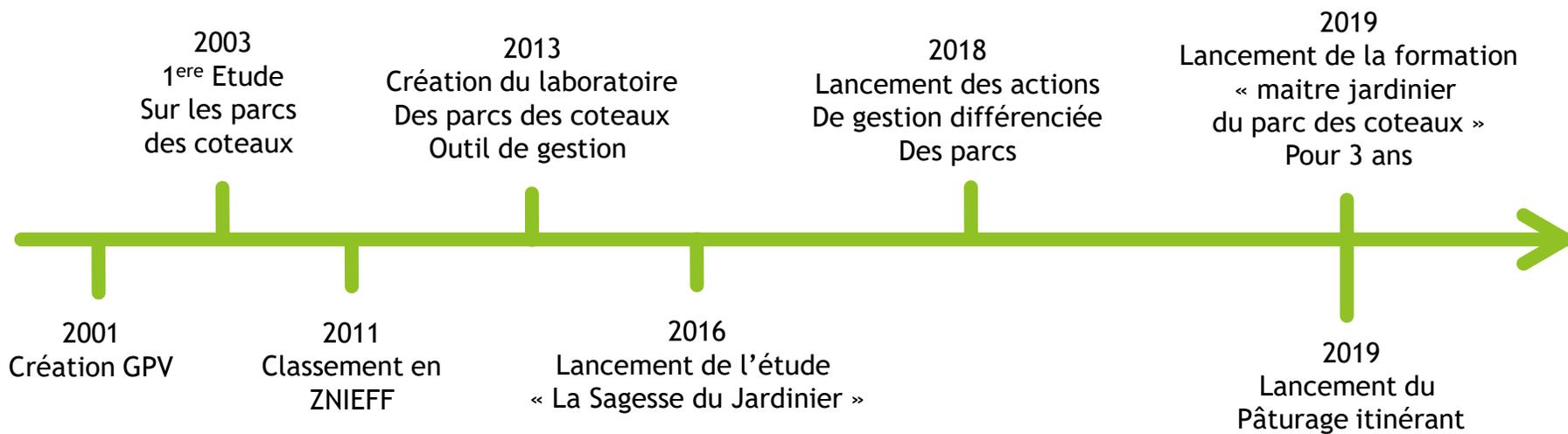


Communication autours de notre travail

- ▶ La mise en place de panneaux d'informations pour les usagers dans le parc
- ▶ Des rencontres avec les usagers à travers les journées du patrimoine, la fête de l'arbre
- ▶ La bergère et le troupeau



Chronologie



Des résultats visibles

- ▶ Nouveaux relevés écologiques en 2021 afin d'observer les résultats.
- ▶ Palmer : Forte augmentation de la population des tritons (+ d'une centaine dans le bassin technique en 2021 contre une dizaine en 2017)
- ▶ Tranchere : De nouvelles espèces d'oiseaux viennent nicher dans les prairies grâce aux fauches tardives
- ▶ Augmentation des populations d'oiseaux, et d'insectes volants.



Argus bleu

Lissotriton helveticus



Notes Ecojardin

PARC	2017	2021
PALMER-TRANCHERE	64	76
CYPRESSAT	66	78

Perspectives 2022

- ▶ Expérimentation de la fauche avec ramassage : Une botteuse a été achetée dans le cadre du GPV, l'objectif est d'appauvrir le sol pour s'approcher d'un sol de prairie de campagne
- ▶ Recréer un nouveau point d'eau (qu'un seul sur les deux a été une réussite)
- ▶ Application des nouvelles fiches actions de 2022
- ▶ Pérenniser les pratiques et les formations des agents
- ▶ Restreindre les usages sur certains secteurs afin de préserver certains milieux (apparitions de chemins sauvages à cause de la course d'orientation)